

## Séance du Conseil Municipal du 16 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le seize du mois de mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, sur une convocation du neuf mai deux mille quatorze, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

Nombre de Présents : 09

Présents : Mmes Charlyne Breton, Marianne Cantais, Marie-Christine Langrené, Patricia Simon

MM. Pascal Carment, Jacky Lévêque, Warwick Wilkins, Fabrice Bureau, Florent Gignon

Nombre d'absent(es) excusé(es) : 02

Absent(es) excusé(es) : Guillaume Landa, Sophie Laurent

Secrétaire de séance : Warwick Wilkins

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance précédente a été envoyé à chaque conseiller.

Aucune observation n'étant présentée en séance, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 24 avril 2014.



### **DÉLIBÉRATION du 16/05/2014 - N°25**

#### **ORGANISATION DU 70<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT**

Le 70<sup>ème</sup> anniversaire du bombardement de Bures-en-Bray aura lieu le dimanche 29 juin 2014 : une messe aura lieu à 10h30 à l'église de Bures-en-Bray et sera suivie d'un moment de souvenirs. Cette manifestation se terminera par le verre de l'amitié.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes, acceptent les frais engendrés par cette manifestation (fleurs, vin d'honneur...)



### **DÉLIBÉRATION du 16/05/2014 - N°26**

#### **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014**

Cette année le concours des maisons fleuries change de forme. Le conseil municipal propose que les membres du jury visitent toutes les habitations de la commune, fassent une sélection et après accord des personnes concernées, les maisons qui attireront plus particulièrement ce jury seront récompensées sous forme de bons d'achat.

L'idée est toujours la même : celle de fleurir le village

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte les propositions ci-dessus et décide de récompenser les participants par des bons d'achat. Les bons d'achat seront valables jusqu'au 31 mai 2015.



### **DÉLIBÉRATION du 16/05/2014 - N°27**

#### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Monsieur le Maire présente la liste des contribuables proposés pour faire partie de la commission communale des impôts directs

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, unanimes, acceptent cette liste.



#### **QUESTIONS ET INDORMATIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les membres du Club des cheveux d'argent de Bures-en-Bray renouvellent leur demande pour obtenir une subvention.

Aucune décision n'est prise car il serait intéressant de connaître le bilan de l'association et les projets futurs.

La séance est levée à 22 Heures 30